



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**



Troupeau GAEC du Mourre Nègre, Parc naturel régional du Luberon (France), juin 2013

PASTORALISME ET NATURE PROTÉGÉE EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE CONSTRUIRE DES PARTENARIATS DURABLES

**>> COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA MAISON DE LA TRANSHUMANCE,
avec le partenariat du Centre d'études et de réalisations pastorales
Alpes Méditerranée, de l'Agence régionale pour l'environnement et
l'écodéveloppement/Agence régionale de la biodiversité, et de l'Institut
Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie**

Jeudi 2 avril 2020

Siège du Crédit Agricole Alpes-Provence

25, chemin des Trois Cyrès – 13100 Aix-en-Provence – France

Avec le soutien de :



Ce colloque d'une journée fait suite à celui intitulé « *Élevage pastoral, espaces protégés et paysages en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur* » organisé en décembre 2016, qui avait réuni près de 200 personnes et avait fait l'objet d'une édition des actes en septembre 2017 (Cardère Ed.). Il s'adresse principalement aux professionnels de l'élevage pastoral, aux gestionnaires d'espaces naturels protégés, aux chercheurs, aux élus et acteurs des territoires.

En région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur comme dans la plupart des territoires méditerranéens, patrimoine naturel et pastoralisme sont étroitement liés. Cette activité multiséculaire est garante du maintien de la biodiversité et assure également un rôle de défense de la forêt contre les incendies. Pourtant, éleveurs et bergers se sentent de plus en plus soumis à ce qu'ils considèrent comme des contraintes liées à la conservation de la nature.

Un dialogue est ainsi nécessaire pour que le pastoralisme et sa pratique la plus répandue dans l'espace méditerranéen, la transhumance, puissent subsister. Aussi, lors de ce colloque, deux mondes vont être amenés à dialoguer, celui des gestionnaires d'espaces naturels protégés, et celui des acteurs du monde pastoral. Ce sont également les sciences de l'environnement et les savoir-faire des éleveurs et des bergers qui vont être appelés à échanger. Ce sont, enfin, les cadres légaux qui s'imposent aux uns et aux autres et fournissent les conditions de cet échange. Les élus locaux et nationaux, pour leur part, sont acteurs des débats mais aussi arbitres des conflits.

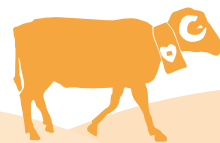
Depuis bientôt trente ans, les échanges auxquels se livrent ces trois mondes se tendent notamment suite à l'irruption des grands prédateurs et les nouveaux mouvements de l'animalisme, du véganisme et de l'ensauvagement. Tous, pourtant, doivent affronter ensemble le défi du changement climatique et développer les outils de la nécessaire adaptation des activités comme des écosystèmes.

Quels points de vue défendent dans ce contexte, chacune des catégories d'acteurs en présence et quels sont leurs ressentis et leurs attentes à l'égard des deux autres ?

Sur quels points les divergences sont-elles les plus prégnantes ?

Comment et avec quels dispositifs améliorer ces relations et affronter les changements à l'œuvre de façon collective ?

L'ouverture des interventions dans le cadre plus large de la Méditerranée Occidentale permettra une comparaison là aussi constructive.



PROGRAMME

9h30 : Accueil café

10h : Introduction de la journée

10h20 - 11h : Pastoralisme et nature protégée

Présidence : Association Française de Pastoralisme

- *Pastoralisme transhumant et espaces naturels protégés : deux mondes se rencontrent.* Patrick Fabre, Maison de la transhumance
- *Pastoralisme et enjeux de nature, une alliance fragilisée ?* Laurent Garde, CERPAM

11h - 11h40 : Domestication animale

Présidence : Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative

- *Origines et développement du pastoralisme et de la transhumance de la Protohistoire au Moyen-âge dans les Alpes occidentales.* Florence Mocci, Centre Camille Jullian, CNRS-Aix Marseille Université, A*MIDEX – Kevin Walsh, Université de York (UK) – Pierre Magniez LAMPEA, Aix Marseille Université – CNRS, A*MIDEX – Juliette Knockaert, Université de York (UK) – Dianne Unsain, Centre Camille Jullian, A*MIDEX

- *Sociohistoire des mouvements pro-animaux. Entre réforme et abolition.* Jérôme Michalon, CNRS

Temps d'échange et de discussion

11h50 - 12h30 : Territoires et pastoralisme

Présidence : UMT Elevages pastoraux en territoires méditerranéens

- *Pour une activité pastorale à la croisée des enjeux environnementaux, incendies, économiques et paysagers : l'exemple des Alpilles.* Éric Blot, Parc Naturel Régional des Alpilles
- *Pastoralisme et changement global en Catalogne : vers la création d'un service pastoral.* Ferran Pauné, Pascuum

12h30 : Déjeuner sur place

14h - 14h40

- *Pastoralisme d'hiver nomade dans les plaines du Po et du Piémont, développement territorial et conflits sociaux.* Dino Genovese – Luca Battaglini, Università degli Studi di Torino
- *La transhumance, une pratique d'élevage adaptée au changement climatique. Le cas de l'Espagne.* Blanca Casares Guillén, Asociación Trashumancia y Naturaleza

Temps d'échange et de discussion

15h - 16h : Patrimoine naturel et culturel, pastoralisme et politique publique

Présidence : Fédération Nationale des Communes Pastorales

- *Pratiques agricoles, pratiques pastorales à l'Unesco : la place de la candidature de la transhumance au Patrimoine culturel immatériel.* Isabelle Chave, Ministère de la Culture. Témoignages de pays méditerranéens partenaires du dossier
- Éliane Barreille, Vice-présidente de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur déléguée à la ruralité et au pastoralisme





Villastellone (Piémont, Italie), décembre 2014



Espigüete, Picos de Europa (León, Espagne), août 2019

Participation

60 euros (repas du midi inclus)

Tarif étudiant : 25 euros

Contact

Sandrine Plateel

Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles

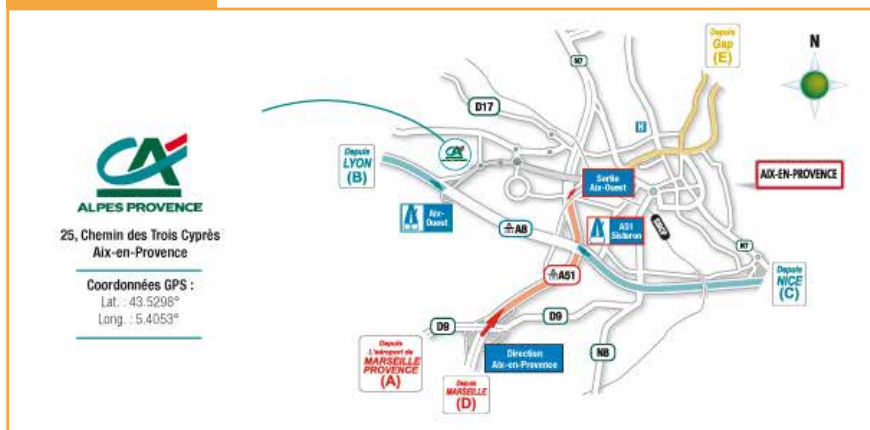
13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : s.plateel@transhumance.org

- > Bulletin d'inscription ci-joint à renvoyer avant le 23 mars 2020

Plan d'accès



PASTORALISME ET NATURE PROTÉGÉE EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

CONSTRUIRE DES PARTENARIATS DURABLES

COLLOQUE DU 2 AVRIL 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ :

@ :

Montant de l'inscription : €

Souhaite une facture acquittée :

Bulletin d'inscription accompagné de votre règlement à l'ordre de :

Maison de la transhumance à envoyer avant le 23 mars 2020 à l'adresse suivante :

Maison de la transhumance – Domaine du Merle – Route d'Arles – 13300 Salon-de-Provence – France

